République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2021_079	**Séance du lundi 25 octobre 2021**
Membres en exercice : 19	Date de la convocation: 21/10/2021
Présents : 15	*L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-cinq octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,*
Votants: 15	
Pour : 15	
Contre : 0	
Secrétaire de séance:Fabienne PUCHERAL MOLINES	**Présents :** Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Thibaud MALGOUYRES, Stephan MAURIN, Gilles MERCIER, Daniel MOLINES, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES **Représentés:** **Excusés:** Clara ARBOUSSET, Julie DELES, Guillaume HARVOIS, Olivier MALACHANNE **Absents:**

Objet: ACCEPTATION D UN DON - PARKING DE GRIZAC - DE_2021_079

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un administré a fait un don de 200,20€ à la commune aux fins de procéder au goudronnage d'un parking privé en même temps que la réalisation du programme voirie.

Il convient que le Conseil Municipal prenne une délibération acceptant ce don et son affectation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- ACCEPTE définitivement le don de 200,20€.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Stéphan Maurin

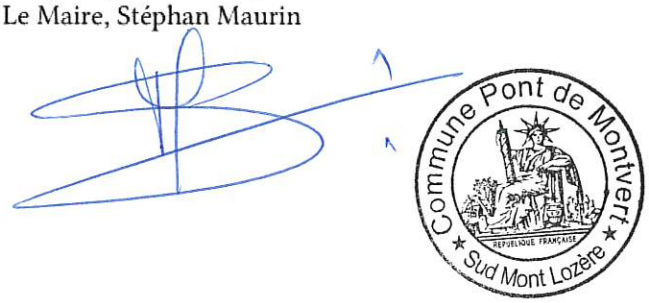

RF
Préfecture de Mende

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 26/11/2021
048-200057594-20211025-DE_2021_079-DE